



LA MALADIE DU CHANCRE COLORÉ DU PLATANE

Formation aux mesures de prévention contre la dissémination de la maladie du chancre coloré du platane (*Cerastocystis platani*) formation continue, JardinSuisse.

Conformément à la directive relative au chancre coloré du platane du canton de Genève, art.9, cette formation est **obligatoire** pour toutes les personnes référentes, sur le territoire genevois, en tant qu'intervenantes ou comme responsables de l'exécution des travaux (suivi de chantier), dans l'environnement de l'arbre, parlant aussi bien des racines que du tronc et de la couronne. **Cette formation ne concerne pas les personnes qui ont suivi les cours en 2007, 2008, 2009, 2011, 2013, 2015 et 2017 et ont obtenu ladite attestation.**

Pour information: le canton de Vaud a également édité une recommandation en 2011.

Date: jeudi 24 février 2022

Horaire: 8h à 12h15

**Lieu: Grand Amphithéâtre du Centre de formation professionnel nature et environnement de Lullier (CFPne).
route de Presinge 150, 1254 Jussy**

Délai d'inscription: au plus tard le 18 février 2022

Inscriptions:

par e-mail: nature.ocan@etat.ge.ch

par courrier: **Office cantonal de l'agriculture et de la nature,
rue des Battoirs 7, 1205 Genève**